Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 31 MARS 1913 — 86ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

ELMORE DUFOUR, Président
E. A. ANDRIEU,

HENRY BIRABEN, Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant le No. municipal 323 rue Murat, entre les rues Palmyra et Banks.

Homeseekers Building and Loan Association vs. Charles Goehelhoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,696 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 avril 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Palmyre, Banks et Olympia, étant l'Ilet No. 816. Lequel dit terrain mesure trente pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de cent vingt sept pieds entre lignes parallèles et est composé de l'entier du terrain No. cinq, lequel fait face à la rue Murat, et d'une petite partie prise de l'arrier du terrain No. vingt-huit, qui fait face à la rue Banks, la dite partie de terre étant celle comprise dans l'étendue des dites lignes du dit terrain No. cinq, à une distance de quinze pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGLEH & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
mars21,28av4,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les Nos. municipaux 817 et 819 rue Troisième, entre les rues Annonciation et Laurel.

Sixth District Building and Loan Association vs. Seymour Fehrenback.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,737 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 avril 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Annonciation, Laurel et Seconde, désigné comme terrain No. dix-huit de l'Ilet No. 97, mesurant trente pieds, quatre pouces de face à la rue Troisième, sur cent vingt six pieds un pouce et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, suivant le plan de P. F. Pacquet, le 28 juillet 1864.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
G. G. KRONENBERGER,
Avocat pour le demandeur.
mars21,22,28av4,11,18,23,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. municipaux 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Gasper Pietri vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 579, borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet (maintenant Cleveland) et Dorgenois, désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan No. 46, déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur cent-cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 10 avril 1913 en writ du procès de Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells, No. 103,607 C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,631, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,607, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mars7,14,21,28av4,9,10

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. municipal 5515 rue Hurst, entre les rues Joseph et Octavie, terrains 50'x129'.

The Barber Asphalt Paving Company vs. William Freret et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 402, borné par les rues Hurst, Joseph, Octavie et St. Charles, et mesure cinquante pieds de face à la rue Hurst sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. J. THILBORGER et L. M. JANIN,
Avocats pour le demandeur.
mars1,7,14,21,28avril2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, portant les Nos. municipaux 2313 et 2315 rue Calhoun, entre les rues Clara et Magnolia.

Provident Building and Loan Association vs. Mme Emilie Erbach, veuve de Benjamin Franklin Genaisson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 103,674 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Calhoun, Clara, Magnolia et l'avenue Palmer (Ilet No. 111 de Burtheville) sur un plan fait par J. A. DeHémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, lequel a été adopté comme plan de Burtheville, conformément à un acte de compromis passé devant J. D. Augustin, ancien notaire dans cette ville, le 13 avril 1869, déposé dans le bureau de Salin Magner, ancien notaire dans cette ville; lequel dit terrain mesure vingt neuf pieds onze pouces et cinq lignes de facade à la rue Calhoun et vingt neuf pieds onze pouces et six lignes dans le fond, et cent dix pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'arquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4,11,17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. Charles T. Starkey.

PREMIERE COUR DE CITE pour la Paroisse d'Orléans — No. 57,198 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la principale porte de la cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 9 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre située dans l'Ilet No. 765, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Lapeyrouse, Roman, Derbigny et l'avenue St. Bernard, mesurant 112.81 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de soixante pieds entre lignes égales et parallèles; la dite parcelle de terre forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Roman et porte les numéros municipaux 1725-31-33-35-37-39 et 1741 rue Lapeyrouse.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
mars8,15,22,29av5,9

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les jeudis à 10 heures du matin.

*LA TOURAINE, 3 avril.
*LA LORRAINE, 10 avril.
†FRANCE (neuf), 17 avril.
*LA PROVENCE, 24 avril.
*LA TOURAINE, 1er mai.
*LA LORRAINE, 8 mai.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 10 rue State, N. Y.

Nouvelle Orléans-Havre Directe

S. S. CALIFORNIE, 8 avril.
S. S. VIRGINIE, 25 avril.

Passage de première classe.....$80.00
Passage d'entrepont.....$33.00

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud,
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hennen.
1ermars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant les Nos. municipaux 6025 et 6027 rue Pitt, entre la rue Webster et la ligne de Bloomingdale (dans le carré de la rue Garfield).

Whitney Central Trust Savings Bank vs. Agnes L. Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,600 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé s'étendant et étant dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Pitt, Webster, Garfield (anciennement Jennet) et la ligne de Bloomingdale, désigné par le No. 15 sur un croquis ou certificat de voyer fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, annexé à un acte passé devant Fergus Kernan, notaire dans cette ville, le 17 février 1897, et mesurant d'après le dit croquis trente et un pieds, onze pouces de face à la rue Pitt, vingt huit pieds, un pouce et quatre lignes sur l'arrière ligne la divisant du terrain 14 sur une profondeur sur la ligne la divisant du terrain 16 de cent quarante cinq pieds, et cent quarante cinq pieds et cinq lignes sur la ligne de Bloomingdale, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour la demanderesse.
mars8,10,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 607 avenue Washington, entre les rues St. Thomas et Chippewa.

Industrial Homestead Association vs. M. et Mme S. Lopiccolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,847 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, étant la partie de face du terrain original No. 8 de l'Ilet No. 59, borné par l'avenue Washington et les rues St. Thomas (anciennement Fulton), Chippewa et Quatrième, sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, daté le 19 mars 1852. D'après lequel plan la dite parcelle du terrain, commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure de la rue St. Thomas et avenue Washington, et mesure trente et un pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de soixante dix pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
mars1,7,14,21,28avril2,3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le No. municipal 1310 rue Annette, coin de la rue Urquhart (dans le carré des rues St. Bernard et Marais).

Standard Brewing Company vs. Jos. D. Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 103,608—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 500, borné par les rues Annette, Urquhart, St. Bernard et Marais (anciennement Morales), désigné par le No. 1 et mesure trente deux pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Annette, sur une profondeur et face à la rue Urquhart de cent pieds formant l'encoignure des deux dites rues.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4,11,16,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,526 — Division E— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
28mars28av1,6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme Ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 10 avril 1913 en writ du procès de Gaspar Pietri vs. John Wells, No. 103,631, C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,607, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,631, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mars7,14,21,28av4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District, portant le No. municipal 202 avenue Taylor, formant l'angle des rues Catina et Milne (dans le carré de la rue Corwin) sur 5 terrains.

New Orleans Land Company vs. Arthur J. Nobles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,528 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Cinq certains terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos. 1 à 5, les deux inclusivement, dans l'Ilet No. 427, borné par les rues Milne, Catina, Corwin et avenue Taylor, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent à savoir: Terrain No. 1 formant l'angle de la rue Milne et avenue Taylor, et de la rue Catina et avenue Taylor, trente trois pieds de face sur chacun des rues Milne et Catina; terrains 2 à 5, inclusivement, chacun vingt cinq pieds de face aux rues Milne et Catina, tous sur une profondeur s'étendant de la dite rue Milne à la rue Catina.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
mars14,15,21,28av4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. municipal —, rue Prieur, entre les rues Seconde et Troisième.

Frank B. Twomey vs. Mlle Mary Brickley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, 3 avril 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet quatre cent deux, borné par les rues Joseph, Octavie, Hurst et avenue St. Charles, désigné par le No. 12 sur un croquis de voyer fait par Edgar Pillié, voyer, daté le 26 mai 1909, annexé à un acte passé devant Charles Théodore Soniat, notaire, le 5 juin 1909, d'après lequel, terrain No. 12 est adjacent au terrain No. 11 et mesure trente huit pieds de face à la rue Joseph, trente cinq pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et quatre lignes sur le côté de la ligne adjacent au terrain No. 11, et une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne la plus près de la rue Hurst.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DENEGRE, BLAIR & CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mars1,2,7,14,21,28avril3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Margaret Wirtz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102,246 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Dora E. Dowty, exécutrice de cette succession ne serait par approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. ZACH SPEAKING, Avocat.
28mars28av1,6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

I. **Vente de propriétés de valeur, améliorées, du Sixième District, portant les Nos. municipaux 1449 et 1453 rue Arabella, entre les rues Hurst et Garfield (dans le carré de la rue Joseph).**

II. **Portant le No. municipal 1519 rue Joseph, entre la rue Hurst et l'avenue St. Charles (dans le carré de la rue Octavie).**

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. Carrie S. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 103,482 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 avril 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement — Deux certains lots de terre ou portions de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 58, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst et Garfield, désignés par les lettres A et B sur un croquis de voyer fait par Edgar Pillié, voyer, daté le 26 mai 1909, annexé à un acte passé devant Charles Théodore Soniat, notaire, le 5 juin 1909. D'après le croquis, terrain B commence à une distance de trente pieds de l'angle des rues Arabella et Garfield, et mesure quarante huit pieds, six pouces de face à la rue Arabella sur cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Terrain A est adjacent au terrain B, est mesure trente deux pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Secondement — Un certain lot de terre ou portion de terre, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet quatre cent deux, borné par les rues Joseph, Octavie, Hurst et avenue St. Charles, désigné par le No. 12 sur un croquis de voyer fait par Edgar Pillié, voyer, daté le 26 mai 1909, annexé à un acte passé devant Charles Théodore Soniat, notaire, le 5 juin 1909, d'après lequel, terrain No. 12 est adjacent au terrain No. 11 et mesure trente huit pieds de face à la rue Joseph, trente cinq pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et quatre lignes sur le côté de la ligne adjacent au terrain No. 11, et une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne la plus près de la rue Hurst.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
fév28mars7,14,21,28avril3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 2203 rue Philip, au coin de la rue Franklin (dans le carré des rues Liberty et Jackson).

German-American Homestead vs. Randall Porter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,618 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. un dans l'Ilet No. 319, borné par les rues Philip, Franklin, Liberty et Jackson sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de ville, daté le 29 mai 1909, annexé à un acte de vente passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, daté le 10 août 1909. D'après lequel croquis le dit terrain mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip la même largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes parallèles et une façade sur la rue Franklin de quatre-vingt-dix pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

Dans l'affaire intitulée Interdiction de Joseph Devonshire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,522 — Division A — Ce cas arriva pour être jugé le 29 janvier 1913. Présents: Richard Bland Logan, avocat pour la demanderesse, Mlle Francis Devonshire; Michel Provosty, avocat pour le défendeur, Joseph Devonshire.

Quand, après avoir écouté les plaidoiries et l'évidence, la cour étant d'opinion pour la raison ce jour oralement assignée, que le défendeur Joseph Devonshire est dément, et est incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement decrétant que le défendeur, Joseph Devonshire, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, et prononce son interdiction; que Edward Devonshire, neveu du dit Joseph Devonshire, soit, et qu'il est appointé curateur du ci-dessus nommé interdit, et que des lettres de curateur lui soient adressés quand il aura fait le serment et fourni le bon requis par la loi; qu'Olivier T. Nobles, soit et est appointé sous curateur de l'interdit; que l'interdit sera enformé dans le East Louisiana Hospital pour les déments à Jackson, Louisiana, et que le Dr. Clarence Pierson sera et est appointé surintendant de l'interdit; que les frais de ce procès devrant être payés des propriétés du dit Joseph Devonshire.

Jugement rendu et lu en cour siégeante le 18 février 1913.

Jugement signé en cour siégeante le 28 février 1913.

(Signé) T. C. W. ELLIS,
Pour copie conforme, Juge.
W. T. BARRY,
Député Greffier. 4mars4,18av2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,948 — Division A — Attendu qu'Oscar Mogel, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres administration dans la succession de Robert Mogel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ERASTE VIDRINE, Avocat.
23mars23,27av1

Succession de Vve Rosa Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,049 — Division C — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a presenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession Vve Rosa Wilson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
29mars29av2,7

The 'Allenburys' Foods

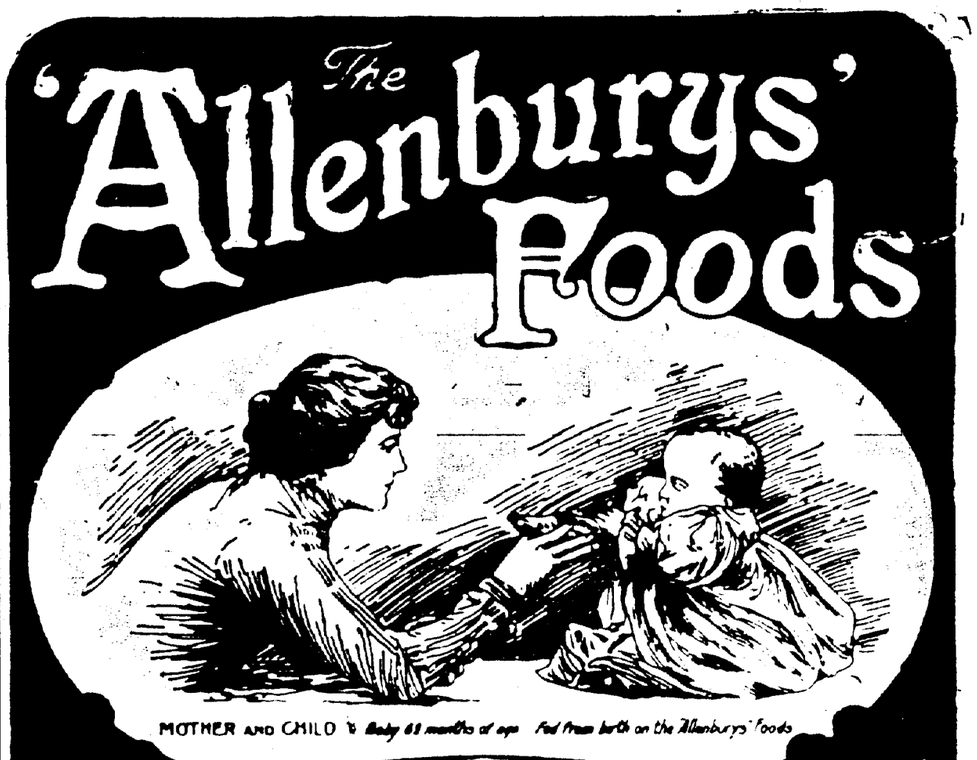

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.